



- 2 **ZOOM - Actions Municipales**  
Réparations suite aux intempéries  
Résultats des élections départementales sur le canton de Saint-Gély-du-Fesc
- 3 **À LA UNE**  
**Dossier du mois**  
Le débat d'orientation budgétaire (DOB)
- 5 **ZOOM Association**  
Ecole de rugby du Pic Saint-Loup
- 8 **AGENDA**  
Toute l'info de votre commune

## ÉDITO



Lors du conseil municipal du 26 février 2015, une nouvelle prescription du Plan Local d'Urbanisme a été approuvée à la quasi-unanimité.

Engagé en 2008 par la précédente équipe municipale, le projet de PLU avait reçu en février 2014, à l'issue de la concertation menée et des arguments présentés par la commune pour défendre sa position face aux observations formulées par les services de l'État, un avis favorable du commissaire enquêteur. Celui-ci validait ainsi, avec toutefois quelques réserves, la volonté des élus de refuser toute densification à outrance.

Le PLU aurait pu être légalement soumis à l'approbation du conseil municipal dès avril 2014 et devenir, sauf opposition du préfet, le nouveau document d'urbanisme de référence. La nouvelle municipalité, désirant établir des relations apaisées et constructives avec les services de l'État et avant de poursuivre la procédure, j'ai donc, avec Cédric Guillaumon, adjoint à l'urbanisme, rencontré à deux reprises le secrétaire général de la préfecture. À cette occasion, il nous a été confirmé que l'État, en cas d'approbation du PLU dans sa version actuelle, maintiendrait ses objections et introduirait un recours contentieux devant le juge administratif pour en demander l'annulation.

Il ne nous est pas apparu souhaitable d'instaurer un rapport de force à l'issue incertaine et provoquant une insécurité juridique pour le futur.

La municipalité a donc estimé plus sage de relancer la procédure d'élaboration du PLU en la reprenant au stade du Plan d'Aménagement et de Développement Durable pour assurer la cohérence indispensable avec le nouveau document qui sera établi sur la base d'objectifs revus à la baisse.

Cette décision a par ailleurs été confortée par la publication de la loi ALUR du 24 mars 2014 qui, en abrogeant la notion de coefficient d'occupation des sols, privait le PLU, tel qu'il avait été conçu en 2013, d'un outil essentiel à la régulation de la densification. D'autres règles devront donc être utilisées dans le futur règlement pour éviter que les immeubles ne viennent trop souvent remplacer les maisons individuelles.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver et valoriser la démarche identitaire forte de la commune, son environnement et le cadre de vie des Saint-Gillois.

L'article 72 de la constitution ne prévoit-il pas que les communes s'administrent librement ?

Michèle Lernout

## Le débat d'orientation budgétaire (DOB)

Au travers du débat d'orientation budgétaire, Madame le maire et son adjoint aux finances, ont présenté au conseil municipal du 24 mars dernier, toute la logique et l'ensemble des contraintes qui président cette année à l'élaboration du projet de budget (proposé au vote le 2 avril).

(Lire notre article en page 3)

## Événements

### Election Miss Grand Pic St-Loup

Organisée par l'Office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup, en partenariat avec la municipalité

Samedi 11 avril, à 21h



Salle polyvalente  
Espace Georges Brassens

### 3<sup>e</sup> marché des plantations Vive le printemps !

Organisé par la municipalité

Dimanche 26 avril, de 9h à 17h  
Mail de la Devoiselle



### Mini-féria

Organisée par l'association "Lous Pintres"

Vendredi 8 et samedi 9 mai, à partir de 13h30 le vendredi 8  
Place de l'Affenage et Grand'Rue



## VOTRE INTERMARCHÉ DE SAINT GÉLY DU FESC PRATIQUE

LE  
PACTE  
PRIX  
LES  
PLUS  
BAS\*

\* Voir modalités en magasin

Les Mousquetaires

## La Lunetterie des Oliviers

-10%  
sur votre équipement  
Sport à la vue !

Voir conditions en magasin  
Offres non cumulables



### La Lunetterie des Oliviers

12 rue de l'Aven  
34980 St Gély du Fesc

04 67 57 34 90  
lalunetterie34@gmail.com

Horaires d'ouvertures  
du lundi au samedi

9h30 - 12h30  
14h30 - 19h30

Retrouvez-nous sur Facebook !



Imprimé avec des encres végétales sur du papier provenant de forêts gérées durablement

RÉPARATIONS SUITE AUX INTEMPÉRIES

Dans le courant du mois d'avril, une première tranche de travaux de réfection de chemins piétonniers et de voirie sera réalisée suite aux dégâts occasionnés par les intempéries de l'automne dernier. Elle devrait durer jusqu'à la fin du mois de mai.



Il s'agit de remettre en état à la fois les chemins situés en bordure des ruisseaux et ceux qui ont subi des problèmes de ravinement.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES SUR LE CANTON DE SAINT-GÉLY-DU-FESC

Le binôme Cristol-Fabre l'emporte au second tour. Avec 50,77 % des voix, Guillaume Fabre, premier adjoint, et Laurence Cristol deviennent conseillers départementaux. voir tableau ci-contre

Résultats du canton par commune (2<sup>e</sup> tour du scrutin : 29 mars 2015)

COMMUNES	INSCRITS	VOTANTS	NULS	BLANCS	EXPRIMES	DUPRAZ C. / OLLIER C.	CRISTOL L. / FABRE G.
ASSAS	1 359	748	11	35	702	353	349
BUZIGNARGUES	233	130	3	16	111	45	66
CAZEVIELLE	203	96	2	11	83	28	55
COMBAILLAUX	1 298	696	11	27	658	348	310
GUZARGUES	420	221	3	24	194	90	104
LES MATELLES	1 509	815	22	31	762	400	362
MURLES	259	196	6	5	185	107	78
PRADES-LE-LEZ	3 857	2 109	96	136	1 877	1 137	740
SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL	806	434	14	18	402	257	145
SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE	3 512	2 050	36	72	1 942	684	1 258
SAINT-GÉLY-DU-FESC	8 095	4 680	97	127	4 456	1 767	2 689
SAINT-HILAIRE-DE-BEAUVOIR	277	145	8	12	125	63	62
SAINT-JEAN-DE-CORNIES	518	261	7	13	241	138	103
SAINT-JEAN-DE-CUCULLES	355	217	3	12	202	95	107
SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS	3 567	1 911	53	99	1 759	1 115	644
SAINT-VINCENT-DE-BARBEYRARGUES	571	324	6	26	292	176	116
SAINTE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES	577	311	11	30	270	169	101
TEYRAN	4 052	2 210	70	141	1 999	965	1 034
LE TRIADOU	321	199	3	10	186	87	99
VAILHAUQUES	1 916	1 079	31	54	994	561	433
TOTAUX	33 705	18 832	493	899	17 440	8 585	8 855
		55,87 %	2,62%	4,77%	92,61%	49,23%	50,77%

JEUNESSE

Activités Municipales

VACANCES DE PRINTEMPS

La municipalité propose aux 12-17 ans deux semaines sportives multi-activités.

Du lundi 13 au mercredi 15 avril : escrime, tennis de table, rugby, sandball, volley + sortie accrobranche de Bessilles



Du mardi 21 au jeudi 23 avril : équitation ou VTT, badminton, danse, basket, multisports



Les jeudi 16 et vendredi 17 avril, nos jeunes profiteront également d'une formation aux premiers secours (déjà complet)



Sorties à venir :

- Jeudi 16 avril : sortie BMX à Sérignan
- Vendredi 17 avril : sortie mountain board et soirée karaoké
- Lundi 20 avril : sorties paintball le matin et foot en salle l'après-midi
- Vendredi 24 avril : sortie trottinette de descente à Roquebrun, soirée kitch (repas et soirée dansante - concours de déguisement le plus drôle/kitch)

Infos et inscription au 04 67 58 15 62

Ouverture de l'Espace jeunesse et multimédia pendant les vacances scolaires, de 14h à 18h.

CAMPS D'ÉTÉ

Pendant les grandes vacances, deux camps d'été sont organisés :

- un pour les 12-14 ans en Lozère sur la commune de La Canourgue, du lundi 6 au vendredi 10 juillet. Au programme : activités de pleine nature (VTT, spéléologie, via ferrata, descente du Tarn en canoë...) Complet

- un autre pour les 14-17 ans sur la côte basque à Seignosse-Hossegor, du dimanche 26 au vendredi 31 juillet. Au programme : surf, VTT, pelote basque... Il reste encore quelques places

Infos et inscription à l'Espace jeunesse au 04 67 58 15 62



Information :

le vendredi 15 mai, l'ALSH Les Galopins, le Multi-accueil les Lutins et l'Espace jeunesse seront ouverts.

ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE ROMPUDE

Un jardin insolite

À l'école maternelle de la Rompude, le jardin aménagé dans la cour par la municipalité a attendu les premiers rayons de soleil pour prendre une allure printanière !



Christelle et Marie, enseignantes de petite section, ont agrémenté cet espace de matériaux et d'objets colorés pour accueillir les plantations. Une vente de fleurs a complété un dispositif intitulé "Vive le Printemps" !

LES ENFANTS DESSINENT LE PRINTEMPS !

Exposition organisée par la municipalité

Du 7 au 11 avril, les élèves des écoles maternelles et élémentaires, mais aussi les enfants des ALP/TAP, de l'ALSH les Galopins et du Multi-accueil les Lutins vous convient à venir admirer leurs créations de dessins.

À l'image des artistes confirmés, ils s'exposeront aux regards des visiteurs dans l'écrin de la salle d'exposition de la Frégère. Si chaque structure viendra découvrir l'ensemble des créations sur des créneaux horaires dédiés, l'exposition est proposée à tous les Saint-Gillois en entrée libre, le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.



DANSE CONTEMPORAINE

Pas à pas...

Le 7 avril, une rencontre autour de la danse contemporaine réunira à la Salle culturelle Espace Georges Brassens les élèves des classes de CP de l'école élémentaire Patus avec d'autres écoliers des communes de Lauret et de Valflaunès.

Cet événement s'inscrit dans le cadre d'une action culturelle "Danse contemporaine", proposée grâce à un partenariat entre la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et l'Inspection de l'éducation nationale de Saint-Mathieu-de-Trévières.

Depuis le mois de janvier, sous la houlette de Lorenzo Dallai et Karina Pantaléo, artistes chorégraphiques de la compagnie R.A.M.a, les élèves ont effectué leurs premiers pas de danses autour de l'œuvre "Postural : études", une pièce chorégraphique de Fabrice Ramalingom. Les enfants découvrent ainsi une nouvelle discipline avec son vocabulaire et ses émotions et développent par la même occasion leur imagination.

Lors de cette rencontre qui sonnera la fin des ateliers, chaque classe viendra présenter sa propre interprétation de la "choré".

Informations :

les mercredis 6 et 13 mai, les écoles seront ouvertes. La restauration scolaire, les TAP/ALP seront maintenus.

**LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

Au travers du débat d'orientation budgétaire, Madame le maire et son adjoint aux finances, ont présenté au conseil municipal du 24 mars dernier, toute la logique et l'ensemble des contraintes qui président cette année à l'élaboration du projet de budget (proposé au vote le 2 avril).

Les finances publiques constituant la colonne vertébrale de l'action municipale, ce moment est donc essentiel dans le processus démocratique local.

Il est important que chaque citoyen puisse avoir connaissance de la méthode d'élaboration ainsi choisie par vos élus.

Quelles contraintes s'exerceront cette année sur le budget municipal ?

Dans les limites ainsi déterminées, quelles orientations stratégiques seront mises en place ?

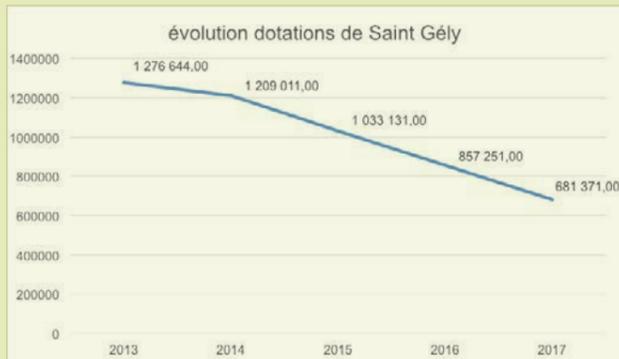
Quelles sont les traductions de ces orientations en termes d'actions ?

**1 : L'État accentue encore les contraintes budgétaires de Saint-Gély-du-Fesc**

Après le gel des dotations en 2013, puis une première baisse au niveau national de 1,5 milliard en 2014, une contribution supplémentaire de 3,67 milliards par an est imposée par l'État aux communes pour les années 2015, 2016 et 2017.

Concernant Saint-Gély, cela se traduira par une dotation globale de l'État passant de 1 276 644 € à 681 371 €, soit une diminution de près de 50%, tandis que la perte s'établira à plus de 1 325 000 € sur 4 ans.

Or la dotation globale de fonctionnement que nous verse l'État représente 13 % de nos ressources, ce qui est loin d'être anecdotique, sa réduction conduisant à une baisse de crédits d'environ 6 % du budget.



**2 : Parmi les différentes orientations stratégiques possibles pour tenir compte de ces contraintes, la commune fait un triple choix**

• Ne pas faire porter sur les contribuables le poids de la réduction drastique de recettes

C'est un des engagements de notre campagne : les taux d'imposition seront stables (comme ils le sont depuis 2003).

**La fiscalité - taux stables depuis 2003  
Saint gely du fesc / communes de même strate**

TAXES	2013		Différence St-Gely/la strate	2014
	St-Gely-du-Fesc Taux voté	Taux moyen de la strate		St-Gely-du-Fesc Taux voté
Taxe d'habitation	11,60%	14,41%	-2,81%	11,60%
Foncier bâti	21,90%	20,80%	1,10%	21,90%
Foncier non bâti	107,01%	57,75%	49,26%	107,01%

Population légale en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice : 9 107 habitants (en 2014 : 9 206 hbts)  
Strate : communes de 5 000 à 10 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé

• Contenir les charges de fonctionnement

Malgré l'impact des obligations réglementaires, en termes de personnel notamment (exemple des TAP), la compression des charges sera recherchée autant que possible, comme il se doit dans le cadre de la gestion efficiente des deniers publics que poursuit la commune.

	Budget 2014	Proposition budget 2015	Évolution
charges à caractère général	3 164 139,00	3 119 425,00	-1 %
charges de personnel	4 472 250,00	4 820 100,00	8 %
autres charges de gestion	653 025,00	621 321,00	-5 %
charges financières	135 000,00	130 000,00	-4 %
charges exceptionnelles	4 100,00	2 000,00	-51 %
amortissements	284 098,00	278 330,00	-2 %
atténuation de produits	99 720,00	109 000,00	9 %

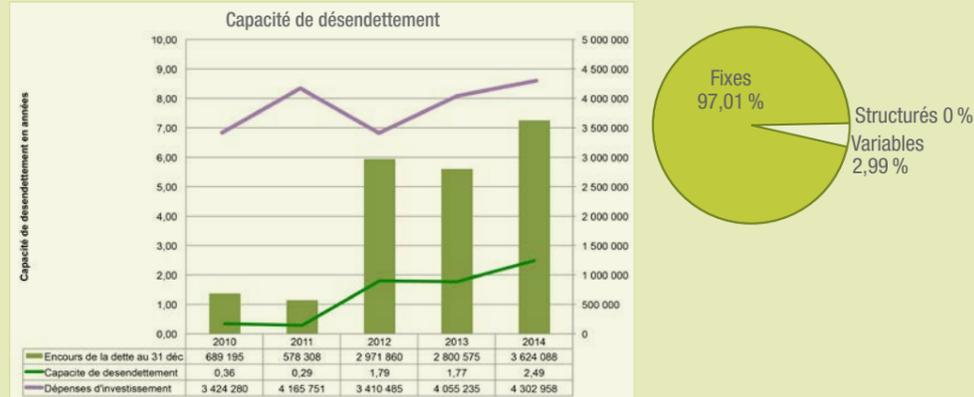
• Recourir à l'emprunt de manière mesurée, et uniquement pour financer des équipements d'envergure. Des communes n'ayant pas d'autres choix pourraient décider de reporter leurs programmes de renouvellement et de développement de leurs infrastructures (réfection des voiries par exemple) ou d'emprunter massivement, sous réserve que leur situation financière leur permette encore de disposer d'un accès au marché bancaire.

La force de Saint-Gély-du-Fesc tient à son niveau d'épargne élevé ainsi qu'à son très faible niveau d'endettement (394 €/habitant contre 881 € dans la moyenne des communes comparables), résultat de nombreuses années de gestion responsable.

La capacité de désendettement de la commune de Saint-Gély-du-Fesc est ainsi de 2,5 années d'épargne là où la moyenne des communes comparables ne peut que se prévaloir d'un ratio à 6, voire 7 années.

Cette situation avantageuse lui permet de structurer un plan pluriannuel d'investissements et de déterminer une politique de mobilisation des réserves et de recours au crédit sans nuire aux résultats ni aux ratios de structure.

	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2015
En cours dette globale	3 624 088 €	3 405 103 €
En cours par habitant	394 €	358 €

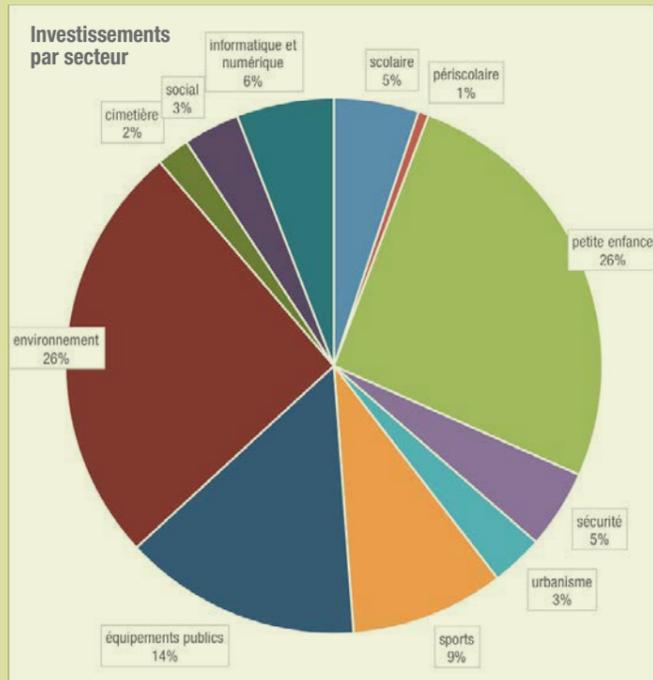


**3 : Saint-Gély-du-Fesc développe encore ses actions, la vie "côté bien-être" toujours dans l'objectif**

Des animations culturelles nouvelles viendront s'ajouter aux diverses manifestations traditionnelles. Par ailleurs, 1 620 000 € de travaux pourront être réalisés en 2015, autofinancés à hauteur de plus de 65 % par des ressources propres (hors emprunt).

Répartition par secteur (exemples d'opérations envisagées) :

- secteur scolaire (hors informatique et numérique) : 83 000 €  
École Grand'Rue : réfection de façade, sécurisation de la sortie de l'école et réfection des huisseries
- secteur périscolaire : 10 000 €
- secteur de la petite enfance : 420 000 €  
Maison de la petite enfance : installation des réseaux extérieurs et aménagements paysagers
- secteur de la sécurité des personnes et des biens : 77 000 €  
Renforcement du réseau de caméras de vidéoprotection
- secteur de la planification de l'urbanisme : 51 000 €
- secteur des sports : 150 000 €  
Réfection du système de drainage des eaux de pluie du stade Jérôme Zammit
- secteur des équipements publics : 232 000 €  
Réfection de façade sur l'Espace Georges Brassens
- secteur de l'environnement : 415 000 €  
Aménagement de piétonnier allée des Mauves  
Réfection de voiries : 200 000 €
- secteur du cimetière : 32 000 €
- secteur social : 55 000 €  
Réfection de la façade des logements locatifs de la résidence publique "Belle-Viste"
- pour le développement numérique et informatique : 95 000 €  
Mise en place d'un point Wi-fi public



**CV**  
Christophe Vieilledent

Maçonnerie Générale  
Rénovation  
Garantie Décennale

06.78.21.95.20  
04.67.84.16.91

christophe.vieilledent@gmail.com  
34980 St Gély du Fesc  
N°siren: 53214947300011

**Audition**  
Bribes-Hérand  
La Solution pour les Malentendants

APPAREILLAGE AUDITIF ADULTE/ENFANT  
ESSAI GRATUIT\*  
REPARATION ET ENTRETIEN TOUTES MARQUES  
CASQUE ECOUTE TV  
PROTECTION ANTI-EAU/ANTI-BRUIT SUR MESURE  
TEST AUDITIF GRATUIT\*\*  
PILES ET PRODUITS D'ENTRETIEN  
APPAREILS GARANTIS 4 ANS  
AGRÉÉ TOUTES MUTUELLES  
NOUVEAU : RÉGLAGE AVEC D.C.P.

\* sur prescription d'un médecin ORL \*\* à but non médical

65 Impasse des 3 pointes  
34980 St-Gély-du-Fesc  
04 67 54 97 70

**Le Bistrot du Clos**

Le Clos des Oliviers, un lieu, deux univers  
Le restaurant ou le bistrot  
Places limitées, réservation conseillée

Venez découvrir le Clos, côté Bistrot,  
Dans une ambiance bistrot, nous vous proposons  
des planches de charcuteries et de fromages,  
une sélection d'entrées, plats et desserts au gré du marché,  
ancrés dans la tradition et le terroir

Le Bistrot du Clos vous accueille  
du mardi midi au samedi soir

Le Bistrot du Clos - 53 rue de l'Aven - 34 Saint Gély du Fesc - Tel: 04 67 84 36 36

**ATOUT-BOX**  
LOCATION DE BOX DE STOCKAGE  
à Saint-Gély-du-Fesc

ON STOCKE DU SENTIMENT

CHAUSSURES MADAME

www.atout-box.fr 04 11 93 22 18

**Avis aux musiciens ! Fête de la musique**

La fête de la musique est une occasion unique de permettre aux musiciens amateurs et confirmés de s'exprimer dans des conditions professionnelles, sur des espaces scéniques aménagés par la municipalité, en cœur de village.

Cette année encore, notre commune prend les devants des festivités en la fêtant le samedi 20 juin. Les formations souhaitant participer à cet événement sont vivement invitées à se faire connaître auprès du service communication animation culture de la mairie au 04 67 66 86 08.

**Rentrée scolaire 2015/2016**

Vous souhaitez scolariser votre enfant au sein d'une école maternelle ou élémentaire saint-gilloise ? Vous devez alors vous présenter au service accueil de la mairie, avant le 10 avril 2015, muni :

- d'un justificatif de domicile récent sur la commune ;
- du livret de famille.

La commission administrative chargée de la répartition scolaire se réunissant au début du mois de juin, toutes les demandes de scolarisation déposées après cette date feront l'objet d'une répartition selon les effectifs des différents établissements scolaires.

**À 16 ans, le recensement, c'est obligatoire**

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, pour se présenter à un CAP...

**Déclaration de revenus**

À compter de cette année, les déclarations vierges d'impôt sur le revenu ne seront plus disponibles en mairie.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la dématérialisation de la déclaration de revenus qui est encouragée auprès des usagers.

La Direction régionale des finances publiques informe qu'elle dispose d'un maillage de trésoreries de proximité qui assurent un accueil au guichet et la délivrance des déclarations de revenus pré-remplies pour les particuliers qui en formulent la demande.

**Obligation de débroussailler**

Pour se protéger des risques d'incendies, la loi prévoit une obligation de débroussaillage, dans les périmètres compris à moins de 50 mètres des zones bâties situées hors agglomération et sur la totalité des parcelles lorsqu'elles sont incluses en agglomération.

De part et d'autre des chemins d'accès, le débroussaillage doit être effectué sur une profondeur de 10 mètres. Les propriétaires sont donc tenus à effectuer ces travaux tout au long de l'année (voir plan). Des

contrôles seront effectués par les services de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

**Taille des haies**

Comme à chaque printemps, la végétation reprend ses droits, parfois au détriment de la sécurité. Il appartient à chacun d'être vigilant.



« Ma haie déborde-t-elle sur le trottoir ? Constitue-t-elle un embarras pour les piétons ? Les branches de mon arbre masquent-elles un panneau de signalisation, un miroir ou diminuent-elles l'efficacité de l'éclairage public ? Autant de questions qu'il est aujourd'hui utile de se poser. »

Les propriétaires de haies, arbres, arbustes et autres plantations ont quelques devoirs (article D.161-24 du Code Rural). Ils ont notamment l'obligation d'élaguer leurs arbres. Cette année encore, la Police municipale prendra contact avec les personnes concernées. L'objectif est clair : informer et encourager les mises en conformité.

**Les puces de Printemps**

Dimanche 17 mai, de 8h à 14h (Report le 24 mai, en cas de mauvais temps), sur l'Esplanade du Devois.

Les inscriptions pour les exposants auront lieu dans la salle de réunion de l'Espace Georges Brassens, le samedi 25 avril, de 9h à 12h et le lundi 27 avril, de 18h à 19h30.

Ceux qui souhaitent participer doivent se munir d'une attestation de résidence (facture d'électricité, d'eau ou autre), ainsi qu'une carte d'identité. Le coût de l'emplacement est de 6 €. À noter qu'une tombola, dont les billets seront préalablement mis en vente au prix de 1 €, sera tirée vers 13h.

**Collecte de sang**

Merci aux donateurs

Le 3 mars dernier, 101 volontaires, par leur geste généreux et bénévole, ont contribué à répondre aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de la région, qui outre les soins aux malades et aux opérés, doivent faire face aux nombreux accidents de la route.

**1** Prochaine collecte de sang : mardi 5 mai, de 13h30 à 19h30  
Salle culturelle Espace Georges Brassens

**FESTIMAGE****Record d'affluence pour cette 7<sup>e</sup> édition**

Une quarantaine de photographes amateurs et semi-professionnels, de Saint-Gély et des alentours, ont réuni leurs plus beaux clichés pour faire découvrir au public le monde passionnant de la photographie.

Ce sont plus d'une centaine de photos qui ont orné la salle de la Frégère pendant ces trois jours d'exposition. Pas de thème imposé, le format et la technique de transformation de la photo sont libres. Pour Nicolas Fabre, Conseiller municipal et coordinateur du projet, « une photo peut dire beaucoup plus que n'importe quelle phrase », « tout le monde est capable d'avoir du talent, il faut avoir le coup d'œil photographique ». Madame le maire a tenu à remercier tous ces artistes capables avec leur appareil photo, « tel le pinceau pour le peintre », « de figer un instant et de le sublimer, magnifier, ou bien de le transformer par la technique ».

Pour Philippe Leclant, Maire-adjoint chargé de la culture et de la communication, « il est réconfortant de voir qu'une telle manifestation attire autant de monde, à l'heure où les politiques culturelles en France sont en grande difficulté à travers notamment la baisse des financements publics et le désengagement de l'État auprès des collectivités locales ». Il en a profité pour annoncer la mise en place dès l'automne d'une saison proposant plusieurs rendez-vous autour du spectacle vivant.

**CARNAVAL DES ENFANTS****Un carnaval sous la pluie mais dans la bonne humeur**

Malgré une météo peu favorable, les courageux "carnavaleux" ont réchauffé l'atmosphère en musique et en couleurs.

Cette année, la municipalité a choisi de fêter le carnaval le 21 mars dernier. Si le beau temps n'était pas au rendez-vous, nos chers petits ont célébré l'arrivée du printemps avec de jolis déguisements : abeilles, coccinelles, papillons... Les super-héros ont répondu également présents : batman, spiderman... Et les petites princesses ont rendu fiers leurs parents.

Les plus courageux ont osé affronter les gouttes de pluie pour déambuler dans les rues de Saint-Gély, en suivant le tempo de la Peña du Réveil Courmonterralais.



Tout le monde s'est retrouvé ensuite dans la Salle polyvalente Espace Georges Brassens sous une "pluie" de confettis. Danse, défilé, farandoles, rires d'enfants, joie et bonne humeur ont animé l'après-midi.

**RETRO Express**

Fête des grand-mères organisée par la municipalité, le 1<sup>er</sup> mars



Concertinos organisés par l'école de musique Le Diapason, les 14 et 15 mars



Coupe nationale de l'INRA de badminton, les 21 et 22 mars

**Pompes Funèbres Aliaga**  
SARL APF LUC ALIAGA  
Conseiller Funéraire  
Services funéraires toutes communes  
Inhumation & crémation - Pompes funèbres  
Marbrerie - Chambre funéraire  
Magasin d'articles funéraires  
111 Route de Prades - 34980 St-Gély-du-Fesc  
Tél: 04 67 75 19 60 Fax: 04 67 79 36 07  
Port: 06 72 95 51 24 - apfallaga34@orange.fr

**ABE**  
Bruno ALIBERT  
06 11 98 69 51  
Eclairage - Electricité  
Réseaux Secs - Travaux Publics  
Lotissements - Réseaux Gaz et Télécom  
Tél. 04 67 58 16 08 - Fax 04 99 58 19 03 - Courriel: sarl-abe@orange.fr  
75 imp. des Trois Pointes - ZAE La Tour du Lauzard - 34980 St Gély du Fesc

La famille Groussot vous accueille au  
**CAVEAU d'OMAINe**  
**de COULONDRES**  
34980 ST-GELY-du-FESC  
Portable : 06 12 28 61  
Tél/fax : 04 67 84 17 29  
domainedecoulondres@orange.fr

**Coralain** www.coralain.fr  
Tél: 06 28 21 10 41  
Mail: contact@coralain.fr  
30 années d'expérience dans ce domaine  
La surveillance vidéo par des spécialistes sur l'Hérault et le Gard  
**SYSTEME D'ALARME**  
Sans engagement, sans abonnement, sans location  
**Rapport qualité prix imbattable**  
Forfait à partir de 200 Euros

## ÉCOLE DE RUGBY DU PIC ST-LOUP

### L'école éducative de la vie

Depuis 1984, l'école de rugby du Pic St-Loup, école du SIVOM au début et désormais du Grand Pic St-Loup rayonne sur l'ensemble du territoire et même bien au-delà, avec pour objectif de véhiculer auprès de nos jeunes des valeurs de civisme et de dévouement.

À sa création en 1984, l'école accueillait déjà une centaine de joueurs, répartis en quatre catégories et sous la responsabilité de 25 bénévoles. Aujourd'hui, elle compte pas moins de 390 licenciés, répartis en sept catégories (moins de 6, 8, 10, 12, 14, 16 et 18 ans). Pour encadrer ces jeunes, l'école de rugby du Pic St-Loup bénéficie d'une équipe de 45 éducateurs et de plus de 35 bénévoles. Tous ces rugbymen s'expriment sur trois terrains, dont un en herbe et deux en synthétique. Ces installations sont aussi mises à la disposition du lycée Jean Jaurès, de l'université, des écoles de commerce et du club de rugby Prades Pic St-Loup, sur des créneaux horaires précis accordés par la Communauté de communes du Grand Pic St-Loup, propriétaire des lieux.

### L'humain avant le sportif

« Ici, aucun résultat sportif n'est recherché. Ce n'est pas comme dans un club », nous explique la présidente de l'école depuis 2002, Catherine Devautour. Il s'agit d'une école centrée sur la formation des jeunes. Chaque inscrit doit pouvoir s'exprimer sur le "carré vert", quel que soit son niveau. L'équipe d'encadrement est là pour veiller à faire respecter leur sécurité et leur intégrité physique.

Il faut dire que dans les clubs de rugby en général, on développe inévitablement l'esprit de compétition et la sélection des meilleurs ;

et cela se ressent toujours un peu dans leurs écoles de formation. Le projet pédagogique mis en place par l'école de rugby du Pic St-Loup est différent. Il est axé sur le plaisir du jeu, l'humilité et le respect de l'enfant. Il dépasse clairement l'aspect sportif. L'école cherche ainsi à amener chacun d'entre eux à son meilleur niveau de jeu, tout en lui permettant de se construire. Grâce à ce sport, les jeunes peuvent acquérir des notions de « *partage, de solidarité, d'altruisme, de confiance en soi, de loyauté et de respect des autres et de la règle* », résume Catherine Devautour.

« Nos objectifs principaux sont de rendre les enfants heureux par la pratique du rugby, leur apprendre à se dépasser dans le jeu et à prendre du plaisir "au vivre ensemble" »

Catherine Devautour

Présidente de l'École de rugby du Pic St-Loup

### Jouer en toute sécurité

D'un point de vue sportif, le rugby est d'abord une histoire de lutte collective : « *c'est passer, plaquer, marquer, botter, pousser, courir, respecter, supporter, perdre, gagner, apprendre à se surpasser pour le groupe.* » Dans cette optique, la sécurité tient une place primordiale. Les équipes sont constituées d'enfants de même âge et de même "profil" défini pour les moins de 6 ans, jusqu'aux moins de 12 ans par un "code-couleur" ou par la notion de "débrouillé" ou "confirmé" qui liste leurs comportements. « *Dans les rencontres, on prend soin de jouer avec des équipes de même niveau et de faire participer tous nos jeunes* », insiste Catherine Devautour. Cet esprit et cette pratique n'empêchent pas l'école d'avoir de bons résultats lors des différents



tournois auxquels elle participe. L'avenir pour certains de ces jeunes sera peut-être un jour de pouvoir jouer à un meilleur niveau, en évoluant dans un autre club. 4 d'entre eux évoluent actuellement en top 14 ! Le désir principal reste avant tout qu'ils deviennent des hommes engagés dans leur vie professionnelle et sociale.



Les finales territoriales "Seven" le 3 mai  
Le mondial des jeunes pousses, le 7 juin

### Le bureau :

- Président : Catherine Devautour
- Trésorier : Éric Clot
- Secrétaire : Michel Lechartier
- Contact : erpsl.pic-st-loup@wanadoo.fr - 04 67 84 28 29

## ACTU

## Culture

### CONFÉRENCES-DÉBATS "Pause-culture"

Les prochaines pauses-culture se dérouleront au restaurant "Le clos des oliviers"

Organisées avec le concours de la municipalité. L'entrée est gratuite. Vous pouvez si vous le désirez poursuivre la soirée en dînant sur place (27 €). Réservation : 04 67 66 86 08.

#### « Peut-on triompher de la mort ? »

Judi 9 avril, à 19h

Conscient de la limite imposée à sa propre vie, l'homme cherche inlassablement à la transgresser. Mais une telle démarche est-elle possible ? Peut-on réellement triompher de la mort ?

#### Le conférencier

Maurice Vidal a enseigné la philosophie pendant 44 ans. Il est actuellement rédacteur à Riposte Laïque et milite en faveur de la liberté d'expression. Il est l'auteur de La colère d'un Français, paru aux éditions Riposte Laïque, et d'un recueil de 50 sonnets intitulé Chutes mortelles, paru aux éditions Edilivre.

Voir article Dialog' mars.

#### « L'Art de Pompéi » Jeudi 7 mai, à 19h



inspecteur des fouilles de Pompéi en 1844, puis en 1863, malgré les vicissitudes de l'unification du Royaume d'Italie, j'ai succédé à mon ami Domenico Spinelli au poste de surintendant des fouilles. On peut dire que j'ai voué une grande partie de mon existence à la redécouverte de cette cité antique.

#### Le conférencier : Dimitri Stauss

Professeur certifié d'italien et d'histoire des arts en lycée, collège et enseignement supérieur Dimitri Stauss est également conférencier avec pour spécialité l'art du Caravage sur lequel il a réalisé une thèse. Différentes périodes allant de l'Antiquité jusqu'au XXIe siècle sont en question dans son travail, tout comme la musique, l'alchimie, les arts martiaux, ou la philosophie. + d'infos : <http://confartstauss.e-monsite.com/>

Lors de son intervention, Dimitri Stauss se mettra à la place de Giuseppe Fiorelli, le premier conservateur de Pompéi. Il nous fera vivre une visite de cette cité antique à partir de thématiques précises et d'une description détaillée des villas et autres lieux incongrus de la cité antique.

« Voilà longtemps que je caresse l'idée de cet ouvrage ; je ne sais pas s'il verra le jour mais mes travaux, ma vie et le site de Pompéi m'en commandent le récit. Je suis Giuseppe Fiorelli, j'ai été nommé

Même si j'ai déjà écrit un ouvrage assez complet en trois volumes sur l'histoire et l'art de la cité pompéienne, le "Pompeianorum Antiquitatum Historia", j'ai toujours voulu utiliser un ton plus familier, moins scientifique pour parler simplement de ce phénix détruit, brûlé, et oublié pendant presque 16 siècles.

Je voudrais vous emmener dans quelques-uns de mes lieux préférés, de la porte de Nocera jusqu'à la villa des mystères, pour tenter de vous faire comprendre dans quelle mesure l'art retrouvé de Pompéi nous permet aujourd'hui de découvrir ou de redécouvrir, à travers toutes ces œuvres, la vie, les coutumes et usages des habitants avant que le 24 août 79 de notre ère, une des plus terribles éruptions du Vésuve l'ensevelisse.

Je voudrais vous emmener de la certitude vers le mystère... »



### RENDEZ-VOUS EN CHANSONS

Avec Catalina Claro, musicienne chilienne et Michel Maestro

Organisé par l'association "J'ai rendez-vous avec vous"

Vendredi 24 avril, à 20h30 - Salle culturelle Espace Georges Brassens  
Entrée 15 € (réduit 12 €)

Catalina Claro, au chant, au piano et à la guitare, en solo ou en duo avec Michel Maestro à la guitare et au chant, nous livrera, avec fougue et tendresse, des interprétations très personnelles en castillan et en français de Brassens, Brel, Ferrat, Ferré, Manset, ou encore Moustaki.

Catalina Claro présentera aussi ses propres compositions et des chansons latino-américaines, en particulier sur des textes de Pablo Neruda. Chanteuse, pianiste et compositeur, cette artiste est née à Santiago du Chili. Elle a étudié le piano classique durant de nombreuses années. Claudio Arrau, pianiste chilien renommé, lui a d'ailleurs remis le prix de la meilleure interprète au concours Chopin. Elle a joué avec des ensembles de chambre et comme soliste avec l'Orchestre symphonique du Chili.

Catalina n'est pas sans rappeler une autre chilienne, Violeta Para, dont



elle a écrit pour Victor Manuel et Ana Belen, un arrangement spécial de la chanson "Gracias a la vida".

Catalina Claro et Michel Maestro : une rencontre poétique et une symbiose musicale ; un duo remarqué aux festivals Brassens de Vaison-la-Romaine, de Paris et de Berlin.

Renseignements et réservations : 06 08 50 59 39  
contact@jairendezvousavecvous.fr

**GOATS & SAVEURS**  
PIZZA by Antho & JC

Tel. 04 67 67 03 25

GLUTEN FREE  
SANS GLUTEN

**Livraison gratuite**  
Sur place - à emporter

Ouvert tous les jours  
sauf le samedi midi et le dimanche midi

1185 Avenue du Clapas - 34980 Saint Gély du Fesc

**Salon de toilettage**

**Le Styl' Canin**  
C.C. Le Terrier  
Chiens et chats  
toutes races

St Mathieu de Trévières  
04 99 62 29 06

Possibilité de venir chercher votre compagnon  
à 4 pattes et le ramener chez vous.

Vente d'accessoires et de croquettes.

**BATIGOMES** SARL

► Maçonnerie générale  
► Carrelage  
► Rénovation



www.batigomes.fr Assurance décennale

63 Allée de la clairière, 34980 St-Gély du Fesc  
Tél. 04 67 54 65 58 - 06 37 10 69 54  
email : batigomes@orange.fr

**BADMINTON - Une pluie de titres !**

Dimanche 1<sup>er</sup> mars, le "Saint-Gely Saint-Clément badminton" a accueilli le Championnat départemental de badminton. Une compétition importante puisqu'elle était qualificative pour les rencontres régionales.

4 titres étaient mis en jeu lors de cette journée de rencontres en simple qui opposaient une quarantaine d'équipes du département. À la fin d'une journée très disputée, deux titres ont été conquis par des joueurs du club. Chez les filles, Léa Mylène a remporté celui de Championne départementale en simple dames, catégorie non classée ; tandis que chez les hommes, Fabien a fait de même en simple hommes, catégorie D (1<sup>re</sup> catégorie). Le même jour, Mathis est devenu Vice-champion départemental à Sète en simple homme, dans la catégorie jeune. Il est du même coup sélectionné pour représenter le club au niveau régional. « Si sa progression est régulière depuis 4 années de pratique, on ne l'attendait pas déjà à ce niveau », nous confie Patrick Tixador, président du club.



Mathis, vice-champion départemental

**LA NUIT DU VOLLEY - Volley night fever !**

La traditionnelle Nuit du volley organisée par le "Saint-Gély volley-ball club" depuis 20 ans se déroulera le vendredi 10 avril de 19h à 2h.



Sur 4 terrains répartis entre les salles Maurice Bousquet et Rompude, les matchs seront configurés par équipes mixtes de 4 joueurs. Ces 4 terrains permettront de mettre en place 4 poules de 5 équipes, ainsi que des matches de classements en phases finales. Les participants se verront offrir un cadeau de bienvenue, en plus des nombreux lots à gagner.

Pré-inscription : Jérôme Taulelle à [stgelyvb@outlook.com](mailto:stgelyvb@outlook.com).  
Inscription définitive : Salle Maurice Bousquet à 19h. 6€ par personne.

**INTERCLUBS DE JUDO**

Samedi 9 mai - Salle polyvalente Espace Georges Brassens  
Les finales de l'interclubs représentent la dernière étape d'une série de 3 rencontres, opposant les clubs de Vendargues, Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Gély-du-Fesc, Grabels, Teyran, et Montpellier.

Les bons résultats obtenus dernièrement par nos judokas peuvent nous laisser présager de belles rencontres. En effet, la 2<sup>e</sup> phase des interclubs qui s'est déroulée à Saint-Mathieu-de-Trévières le 14 mars a permis aux Saint-Gillois de bien s'illustrer parmi les 160 participants. Dans la catégorie poussin, 3 d'entre eux montent sur la première marche du podium (Mathilde Dutertre, Sacha Lombard et Thomas Ferrera) et 2 autres terminent 2<sup>e</sup> (Aurélien Trannoy et Mathis Foucou). Dans la catégorie benjamin, les Saint-Gillois Julien Wolscheidt, Noah Valjent et Paul Pardoïn terminent également premiers et 2 podiums complets sont réalisés : Noah Valjent, Danielle Duboy et Julie Gouda, ainsi que Paul Pardoïn, Gaël Lacroix et Nathan Brunet.

Précision importante : Lorine Deleuze, élève au Pôle espoir judo de Montpellier a obtenu sa ceinture noire (la 101<sup>e</sup> du club !). Elle est arrivée 2<sup>e</sup> au tournoi international de Saint-Cyprien les 14 et 15 mars et s'est donc directement qualifiée pour le Championnat de France cadette.



**UN PRINTEMPS SUR LA CÔTE D'AZUR !**

**C'est complet**

Le séjour proposé à nos seniors par la municipalité du 19 au 20 mai sur la Côte d'Azur, à la découverte de Grasse, Saint-Paul de Vence et Antibes a rencontré un grand succès. En moins d'une heure, il était déjà complet !



À noter que le départ en bus est prévu à 7h45 sur le parking de l'Espendir.

La municipalité n'abandonne pas les voyages à la journée. Le prochain sera organisé au cours du mois de juin. Informations dans le Dialog' à venir

**RÉSIDENCE BELLE-VISTE**

Depuis le début d'année, les résidents de Belle-Viste ne se sont pas ennuyés ! La rédaction du Dialog' revient sur quelques-unes des animations proposées.

Le dimanche 1<sup>er</sup> mars, des résidentes ont participé à la fête des Grand-mères organisée par la municipalité en assistant à la pièce de théâtre : "l'assassin habite au 21". Elles ont été captivées par les jeux d'acteurs et par cette ambiance rappelant les histoires d'Agatha Christy. Par la même occasion, des bouquets de jonquilles ont été offerts aux résidentes autour d'un apéritif.

Lors de ce premier trimestre, les résidents ont contribué à la sortie du journal de l'établissement "À l'Orée du petit bois" qui relate les activités passées et futures au sein de l'établissement. Ils ont sélectionné des poèmes personnels, notamment celui du regretté Monsieur Fabre intitulé : "Le bois de la Vierge", et qui exprimait des moments agréables passés à se promener dans le parc de Fontgrande en compagnie de ses proches. Les autres pensionnaires ont également apporté leur contribution. Ainsi, Madame Bousquet a proposé des articles sur un atelier autour du village de Sumène. Madame Azemar a divulgué le secret de sa recette de croustade de veaux aux olives et aux cèpes ; Madame Gomes, sa fameuse soca et Madame Cante, son délicieux clafoutis aux fruits. Des questions ouvertes ont également été proposées par les participants : est-il raisonnable à partir d'un certain âge de rester raisonnable ? Et Madame Duberger de répondre, « qu'il ne faut pas faire d'excès, car sinon, on ressent les méfaits de cet acte aussitôt ! » Madame Ferraton a confié que parfois « elle prenait quelques risques à monter le bois de la Vierge seule pour se prouver qu'elle pouvait le faire encore ».

Un atelier de socialisation autour des plantations a été mis en place. Le personnel de la résidence a emmené les pensionnaires dans le parc de Fontgrande afin d'identifier les différentes variétés de plantes. Ils effectuent ainsi un travail autour des sens, notamment la mémoire et l'odorat.

Tous les mois, le personnel organise les anniversaires en cours, ainsi que des spectacles autour de la musique et de la danse. L'anniversaire des 100 ans de Madame Gimenez a été une nouvelle occasion de partage et de fête. Cette centenaire prône une vie saine au grand air avec ses enfants. Voilà le secret de sa longévité ! Au mois de mars, les résidents ont eu droit à un spectacle de danse orientale.



Avec les beaux jours, de nouveaux projets commencent déjà à fleurir. En plus des parties de pétanques et des différentes sorties prévues, les résidents participeront prochainement à un concert de musique au sein d'une autre maison de retraite, dans le cadre du projet "Culture en Arc-en-Ciel" piloté par le Conseil général de l'Hérault

**CULTURE Bibliothèque pour tous**

**A VOTRE ATTENTION...**

Pendant les vacances de printemps du 12 au 26 avril, la bibliothèque est ouverte pour le prêt de livres :  
- les mardis, de 17h à 19h,  
- les samedis, de 9h30 à 12h.  
Reprise des horaires habituels le mardi 28 avril à 17h.

Pôle Jeunesse et Culture • 418 Rue du Devois • 34980 Saint-Gély-du-Fesc • Tél. 04 67 84 36 07

Avril 2015

**ROMAN**

- ANGLADE Jean Le grand dérangement
- BUSSI Michel Mourir sur Seine (Policier)
- CONNELY Michael Dans la ville en feu
- COULON Cécile Le Cœur du pélican
- DESPENTES Virginie Vernon Subutex
- GENDRON Sébastien La Revalorisation des déchets (policier)
- HALTER Marek Fatima
- HARRIS Robert D.
- HELLBERG Asa Amusez-vous en pensant à moi
- HUTH Angela Mentir n'est pas trahir
- LAVOINE Marc L'homme qui ment
- LEVY Marc Elle & Lui
- MANOOK Ian Les Temps sauvages (Policier)
- STEEL Danielle Victoires
- DE RECONDO Léonor Amours

- DE ROSNAY Tatiana Manderley for ever
- TESSON Sylvain Berezina
- VARGAS Fred Temps glaciaires (Policier)

**DOCUMENTAIRE**

- DESERABLE François-Henri Evariste
- NARAYAMOGA SURUI Almir, SOMBRUN Corine Sauver la planète
- PEPIN Charles Quand la beauté nous sauve

**BDA**

- VAN HAMME Jean Largo Winch - Chassé-croisé T. 19

**PERIODIQUE**

- CA M'INTERESSE Les bienfaits du soleil N° 409
- GEO L'Islande N° 433
- SCIENCE & VIE Vaccin contre le cancer N° 1170



**Quel est le livre qui a marqué votre vie ?**

"Guerre et paix", "Les trois mousquetaires", "Madame Bovary", "1984", "Bonjour tristesse", "Cent ans de solitude", "L'étranger", "Belle de jour"... La liste n'est pas exhaustive, mais il y a forcément un livre qui a marqué votre vie. Le lundi 27 avril, à partir de 14h, au Pôle jeunesse et culture, vos bibliothécaires vous feront part de leur meilleur souvenir littéraire. C'est l'occasion de relire vos classiques ou de découvrir d'autres horizons romanesques. Vous êtes bien sûr invités à venir présenter votre livre préféré en vous inscrivant à : [cbpt.saintgely@orange.fr](mailto:cbpt.saintgely@orange.fr)

**Côté jardin**  
Fruits et Légumes  
Nouvelle adresse  
'Le 605 Avenue'  
Av du Pic-St-Loup  
ST-GELY DU FESC  
04 67 84 30 30  
OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION  
sauf le dimanche A.M.

**C.E.R.**  
AUTO MOTO ECOLE CER ST GELY DU FESC  
233 Grand Rue 34980 ST GELY du FESC  
04.67.66.06.06  
cersaintgely@free.fr agrément préfectoral N°2503405540  
VOITURE B - AAC MOTO toutes cylindrées - formation 2 et 3 roues  
Formation REMORQUE B96 Pémis BE

**TOITURES 34**  
ST GELY DU FESC  
Depuis 3 générations  
Couverture - Zinguerie  
Charpente traditionnelle  
Gouttière zinc - Cuivre -  
PVC - Fenêtre de toit  
Isolation - Etanchéité  
Dépannage  
Garantie décennale  
06 80 07 78 18 ♦ 04 67 02 80 71  
www.toitures-34.com

**SUSHI-RIZ**  
Une envie un sushi  
Passez commande au 04 67 99 39 10  
"Le 605 avenue"  
Avenue du Pic St-Loup  
Saint-Gély-du-Fesc

**Saint-Gély Avenir**

Loi Macron : cessons les postures !  
 La loi Macron, adoptée par le parlement, mérite certainement des ajustements. Notamment pour les professions libérales en zone rurale, qui contrairement à ce que disent certains permettent de lutter contre la désertification de ces zones parfois oubliées de la république. Elle a pourtant donné lieu à des débats stériles.  
 A droite, la sentence est venue de Luc Ferry, ancien ministre du gouvernement Raffarin : « la droite est idiote, en cinq ans, Sarkozy n'a pas fait la moitié du travail et elle vote contre ce texte... »  
 Cette loi va imposer une mesure forte pour lutter contre le Dumping social : les entreprises de transports internationales devront payer leurs salariés exerçant sur le territoire national au smic. Les syndicats du secteur dont la CGT ont salué la mesure.  
 Dommage que l'autoproclamée « gauche de la gauche » s'est une nouvelle fois singularisée dans ce débat en attaquant le projet de loi sur le travail du dimanche. De quoi s'agit-il exactement ? Si les mairies, les intercommunalités et les acteurs économiques y sont favorables, moyennant un salaire double pour l'employé, il sera possible de laisser les commerces passer de 5 à 12 jours d'ouverture le dimanche. Il n'y a pas de quoi invoquer le retour à l'esclavage ! Il est en tout cas dommage que « la gauche de la gauche » se soit limitée à la lecture d'un seul article...  
 Si l'on songe à l'intérêt de notre nation, il est temps que cessent les postures idéologiques et que les élus s'entendent sur l'essentiel.  
 Jacques Serain, Michèle Mercadier, Gilles Frontin

**Mieux vivre ensemble à Saint-Gély**

Chers amis, Saint-Gillois et Saint-Gilloises,  
 Comme je vous en avais fait part lors des élections municipales j'ai toujours été contre le nouveau PLU et les derniers événements me donnent raison. En effet, le conseil municipal a décidé de mettre au vote la refonte complète du PLU puisque ce dernier avait été, en partie, retoqué par le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique. Dans ces conditions il aurait pu être attaqué devant le Tribunal administratif.  
 J'ai voté pour cette refonte mais en précisant que je surveillerai de près les travaux de la commission urbanisme à laquelle je participerai. En effet il s'agit de rester vigilant face à l'urbanisation excessive dont nous pourrions être victimes.  
 Ce nouveau PLU pourrait nous permettre d'étudier enfin une solution pour libérer du foncier pour l'accès à la propriété des jeunes. Donner cet élan à la commune c'est préparer un projet de vie commun où l'urbanisme devient l'outil qui permet de construire l'avenir de notre cité et de ses habitants.  
 J'ai donc demandé un état des lieux exhaustif des terrains que possède la commune afin d'étudier les possibilités qui s'offrent à nous.  
 Fabrice ARGUEL 06 68 60 23 80  
 fabricearguel@gmail.com

**À gauche toute**

Citoyenneté dans l'entreprise  
 A ce jour, les postiers de St Gély ont suspendu leur action pour récupérer 1 poste et 5 tournées. Une mobilisation des usagers sur les missions de la Poste serait le meilleur soutien à leur lutte. Refuser de faire voter, en CM la motion de soutien que je proposais en prétextant la lettre de Mme le maire à la direction de la Poste, illustre un soutien factice à ce mouvement. Nier les conséquences de la transformation de la Poste en établissement bancaire privé plaçant le profit avant l'humain, en 2009 sous Sarkozy explique la posture politique de notre édile UMP.  
 Le problème rencontré révèle un délitement du service public et un management où les agents sont des pions déplaçables au gré de restructurations inefficaces. Un salarié doit être acteur de son entreprise et participer à sa gestion. Avec les postiers, promouvons une citoyenneté nouvelle pour que salariés, citoyens puissent agir avec un impact positif pour la collectivité et eux-mêmes. Ainsi, la Poste maintiendrait et développerait ses missions. Les services publics sont vitaux pour le développement de nos territoires, sauvegarder l'emploi et en créer. C'est loin d'être le cas.  
 Jm Lalande 0677206526

**Saint-Gély Bleu marine**

MONDIALISATIONS : LES DEUX SYSTEMES  
 Sans nous en apercevoir nous sommes au milieu d'un combat qui se déroule d'une manière planétaire. D'un côté il y a le libéralisme sauvage ou « capitaliste » qui n'a pour vocation que l'accumulation des biens et du confort pour une petite minorité (l'oligarchie dirigeante) et pour loi la liberté totale des échanges et des comportements. C'est ce que l'on peut appeler le « libéralisme avancé » (dont certains disent qu'il est tellement avancé qu'il commence à sentir mauvais) qui est aujourd'hui l'OCCIDENT.  
 De l'autre côté nous voyons surgir du moyen âge des croyants qui en définitive ne croient à rien et qui vivent de la terreur, comme ceux qui viennent de menacer de tirer leurs scuds sur Rome, la citadelle des Croisés.  
 Et il semble que ces 2 systèmes malgré leur « morale » distincte s'entendent en tous points sur le dos de la vieille civilisation chrétienne parce qu'ils n'ont pour seuls arguments, d'un côté la loi et l'argent et de l'autre la loi et la terreur.  
 Nous voulons une 3ème VOIE qui mette l'homme, le socialisme vrai, la nation, travail et libertés en son centre et bannisse le fanatisme et le règne de l'argent.  
 Ch.GALTIER (ch.f-n@orange.fr)

FOCUS

**MARIE-LAURE SANTOS BANANT**

**Permis de vivre**



Nourrie des univers de Sartre, de littérature classique, mais aussi d'une "boulimie" de lectures contemporaines de tout horizon, l'écrivaine saint-gilloise Marie-Laure Santos Banant nous invite avec son 2<sup>e</sup> ouvrage "Permis de vivre", à découvrir une intrigue d'une intensité saisissante...

Attachée à l'être humain et à la compassion, c'est grâce à un parcours de vie, riche d'expériences diverses, que Marie-Laure Santos Banant puise son inspiration avant de

prendre la plume. Dans son premier roman "La voie d'ailleurs - Voyage au cœur d'Haïti", l'héroïne, Laura, harassée par les agitations de son passé, s'était engagée corps et âme auprès de la population d'Haïti suite au séisme de 2010. Dans cette "situation confuse", les échanges humains et le courage exemplaire de la jeune infirmière lui avaient permis de s'affranchir, mais aussi de rencontrer le véritable amour.

Quelques mois après, Laura, métamorphosée par cette expérience intense, nous emmène vers une nouvelle destination. C'est à Miami, aux côtés de son compagnon, Bob, qui rêve en secret d'une vie de famille, qu'elle se hasarde vers un destin inattendu dans l'effervescence d'une ville extravagante. Hasard ou coïncidence ? Dans ce 2<sup>e</sup> volet édité en septembre 2014, l'écrivaine dresse le portrait de cette femme dynamique et talentueuse, qui découvre tout un monde de possibilités l'obligeant à une profonde remise en cause. Entre suspens romantique et rebondissements fortuits, Laura nous entraîne dans un tourbillon volontaire, une contingence liée à

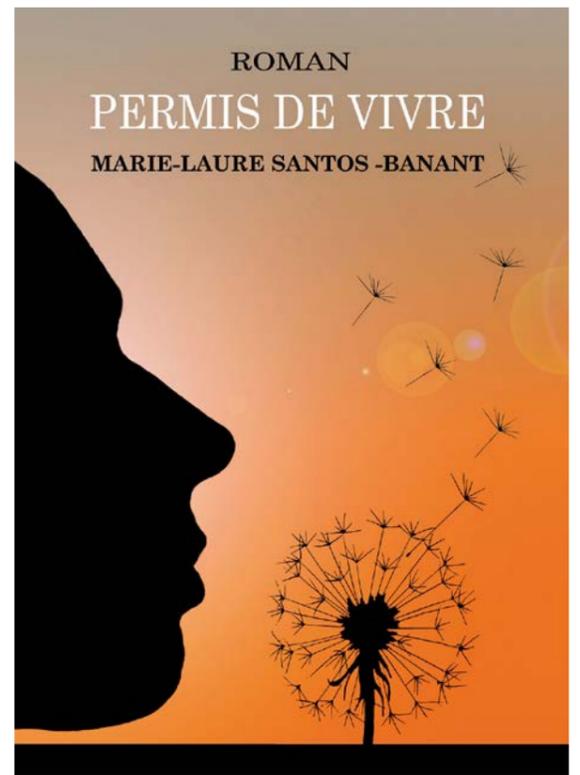
ses choix et à son désir de vivre. Pour accéder au bonheur et s'émanciper, elle devra encore affronter bien des obstacles.

**Entre engagement et plaisir littéraire**

Marie-Laure Santos Banant adopte un style vif et imprégné d'émotions. Certains "critiques" la classeraient dans la catégorie des écrivains engagés. Quand on lui demande, elle préfère répondre qu'elle « aime avant tout transmettre une philosophie de vie et défendre des causes qui lui tiennent à cœur autour de récits qui allient émotion, suspens, romance et plaisir littéraire ».

Son premier ouvrage "La voie d'ailleurs - Voyage au cœur d'Haïti" avait fait l'objet d'un article dans le Dialog d'octobre 2013. Si ce livre était avant tout un vibrant hommage à Haïti, Marie-Laure Santos Banant voulait également transmettre un message sur notre capacité à surmonter les épreuves pour accéder au bonheur. "Permis de vivre" est en quelque sorte « une continuité de ce message ». C'est une histoire d'amour, « mais aussi le cheminement d'une femme, qui, envers et contre tout, parvient à se libérer sans se résigner. »

Depuis notre précédente rencontre, Marie-Laure Santos Banant a développé un partenariat avec l'association Cœur d'Haïti ; l'objectif étant d'apporter une contribution à une structure qui valorise l'éducation et la formation professionnelle. D'ailleurs, pour chaque livre vendu, la somme de 3,50 € est reversée à cette association. Désormais membre du comité de lecture d'une maison d'édition, notre écrivaine participe également tous les mois à des émissions radios autour de débats littéraires. La suite ? Le projet d'écriture d'un troisième roman, avec la découverte d'une nouvelle héroïne.



Contact : Marie-Laure Santos Banant  
 41 impasse de la cane de Jeanne  
 34980 Saint-Gély-du-Fesc  
 04 67 54 91 48 - mlseditions@gmail.com  
 www.mlseditions.fr (commande en ligne)

Où trouver les romans ?  
 www.mlseditions.fr - La librairie des cinq continents (Montpellier), Sauramps, FNAC, parilibrairies.fr, librairiegallimard  
 Retrouvez toutes les critiques sur Babelio.com

**M A J U R O**  
**ÉLAGAGE ■ DÉBROUSSAILLAGE**

- ELAGAGE
- ABATTAGE
- DÉBROUSSAILLAGE
- TAILLE DE HAIE
- ENTRETIEN DE JARDINS
- BROYAGE DE VEGETAUX

[www.majuro-elagage-debroussaillage.fr](http://www.majuro-elagage-debroussaillage.fr)  
**Tél. : 09 65 27 50 40** contact@majuro.fr

*A votre service depuis 1978*  
**Atelier 19**

- **Stores**  
Intérieurs et extérieurs
- **Menuiseries Alu et PVC**  
Neuf et rénovation
- **Volets**  
Roulants et battants
- **Pergolas en Alu**  
Brises soleil ou toiles
- **Portails**

1 bis avenue Charles Cros  
 34830 Jacou  
 Tél. 04 67 60 65 72 - [www.atelier19.fr](http://www.atelier19.fr)



## ÉLECTION MISS GRAND PIC SAINT-LOUP

Organisée par l'Office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup, en partenariat avec la municipalité  
Samedi 11 avril, à 21h - Salle polyvalente Espace Georges Brassens  
Entrée 10 € - gratuit pour les enfants, les personnes de - de 18 ans et les étudiants  
Renseignement : 04 67 66 86 08 (Mairie) ou 04 67 55 16 83 (Office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup)

Réservations : 04 67 84 15 12 (Coin presse Grand' Rue). Nombre de places limité.  
En plus de l'élection et des différents défilés, des animations de grandes qualités sont programmées :

**La Revue belle et magique** : Tel un vertige d'émotion, vous admirerez des spectacles visuels, modernes, gardant la tradition du music-hall et du cabaret.

**Charlotte** : De formation lyrique, Charlotte abordera différents styles musicaux, comme lors de ses nombreuses représentations sur la scène internationale.

## MINI-FÉRIA

Vendredi 8 et samedi 9 mai  
Place de l'Affenage et Grand'Rue

Vendredi 8

13h30 : apéritif  
15h30 : concours de pétanque  
18h30 : bandido manade Cambedouce  
19h30 : apéritif musical avec les Gipsy lovers  
22h00 : soirée dansante avec dj Bernard sono



Photo Claude Poux.

Samedi 9

08h30 : petit-déjeuner campagnard  
09h30 : concours de belote (lots)  
12h00 : abrivado manade Lafon  
12h30 : apéritif à thème "Tenue féria" animé par la Peña Lou Terral  
15h30 : concours de pétanque  
équipe montée 100 euros + mises  
16h00 : spectacle avec l'association culturelle Flamenco  
17h30 : cabestia SCA Valverde (abrivado de 8 bœufs espagnols)  
19h30 : bandido manade Lafon  
22h00 : soirée dansante avec dj Michaël B

## 3<sup>e</sup> MARCHÉ DES PLANTATIONS - Vive le printemps !

Dimanche 26 avril, de 9h à 17h - Mail de la Devoiselle (proche de l'Espace Georges Brassens) - Restauration sur place. Animation musicale

Dans le magnifique cadre du Mail de la Devoiselle, les passionnés du jardinage accéderont à un large choix de plantes pour embellir leurs jardins et agrémenter leurs potagers.



Une quarantaine d'exposants triés sur le volet viendront vous présenter une belle diversité de plantes rares, exotiques, méditerranéennes, aromatiques, mais aussi des arbustes, des fleurs d'été, des plants potagers, ou encore des outils et éléments de décoration. C'est l'occasion idéale de venir passer un moment agréable, tout en profitant de la douceur printanière, en plein cœur d'un immense jardin coloré aux multiples senteurs.

Les exposants, en véritables professionnels et amoureux du travail bien fait ne manqueront pas de vous divulguer leurs précieux conseils.

Tout au long de la journée, différentes animations et ateliers ludiques agrémenteront cette journée

Joël Avril, animateur-chroniqueur de France Bleu Hérault (9h-13h)

Joël Avril est chroniqueur spécialisé dans le jardinage, les paysages et la nature. Depuis plus de 30 ans, il observe l'évolution des pratiques du jardin et des relations entre nous et le monde végétal.

**Confection de bijoux végétaux.** "À fleur de peau" créera gratuitement pour vous des bijoux originaux, naturels et écologiques. Dans la lignée de l'art floral, cette spécialité permet de réaliser des ornements vestimentaires constitués d'éléments naturels.

**Fabrication d'objets en bois.** "Au pays des traces" fera le plaisir des petits et des grands grâce à une animation autour de la reconnaissance des végétaux en général et des arbres en particulier. Les jeunes pousses st-gillois réaliseront des moulages de végétaux pendant que l'animateur sensibilisera le public à la reconnaissance de la flore.

**Atelier jardinage pour enfants et conseils.** L'association "Les jardins de Tara" initiera vos enfants au jardinage naturel et répondra à toutes vos questions. Différentes notions seront abordées : recyclage des

déchets végétaux, rôle des insectes dans la fabrication du compost, la vie des plantes avec les semis et les boutures...

Et l'après-midi, c'est en dansant que vous déambulerez en plein cœur du site, grâce à une animation danse contemporaine, gratuite et ouverte à tous

14h-15h - Cours de danse contemporaine

Un cours de danse en extérieur est proposé afin de faire connaître cette discipline artistique.

15h15-15h25 - Flash mob contemporaine

Les passants se laisseront embarquer dans une danse festive, issue du répertoire de Dominique Bagouet ! La chorégraphie a été composée à partir d'extraits des œuvres "Jours étranges", "So schnell", "Désert d'amour", sur une musique des Doors, et en silence !

15h30-16h30 - Performance participative

A la manière de Roger Bernat, le catalan qui depuis 2008 crée des spectacles où le public devient protagoniste, l'intervenante vous fera danser sur l'œuvre Kontakthof de Pina Bausch, raccourcie et simplifiée pour l'évènement. Chaque participant recevra un bracelet où il pourra lire les indications à suivre.

## AGENDA

### AVRIL

Du mardi 7 au samedi 11

Exposition de dessins sur le thème "Le printemps" organisée par la municipalité

Salle d'exposition de la Frégère. Ouvert au public : mercredi 8, de 14h à 16h et samedi 11, de 10h à 12h. Voir page 2

Jeudi 9

Pause-culture : conférence-débat organisée avec le concours de la municipalité - « Peut-on triompher de la mort ? »

Intervenant : Maurice Vidal. Restaurant Le Clos des oliviers, à 19h  
Possibilité de dîner après la conférence (27 €).  
Entrée libre. Voir page 5

Du jeudi 9 au dimanche 12

CSO amateur/pro Languedoc Tour Sud France

Centre équestre des Verries. Jeudi 9, de 14h à 18h et du vendredi au dimanche, de 9h à 18h. Concours de sauts d'obstacles pour cavaliers amateurs et professionnels

Vendredi 10

Nuit du volley organisée par le "Saint-Gély Volley-Ball club"

Salle Maurice Bousquet et Salle de la Rompude, de 19h à 2h du matin  
Voir page 6

Samedi 11

Élection Miss Grand Pic Saint-Loup 2015 organisée par l'Office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup, en partenariat avec la municipalité

Salle polyvalente Espace Georges Brassens, à 21h.  
Entrée : 10 € - gratuit pour les - de 18 ans et les étudiants.

Renseignement : 04 67 66 86 09 (Mairie) ou 04 67 55 16 13 (Office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup). Réservation : 04 67 84 15 12 (Coin presse Grand'Rue). Nombre de places limité. Voir ci-dessus

Lundi 13

Réunion publique sur le programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) organisée par la Communauté de communes du Grand Pic St-loup - Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 18h

Vendredi 24

Rendez-vous en chansons avec Catalina Claro, musicienne chilienne et Michel Maestro organisé par "J'ai rendez-vous avec vous"

Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 20h30.  
Entrée : 15 € (réduit 12 €). Infos et réserv. : 06 08 50 59 39. Voir page 5

Samedi 25

Bal country et line dance organisé par "Country dance St-Gély"

Salle polyvalente Espace Georges Brassens, à 19h30  
Entrée : 5 € (1 boisson offerte). Gratuit pour les - de 12 ans

Dimanche 26

"St-Gély fête le printemps ! - Marché des plantations" organisé par la municipalité - Mail de la Devoiselle, de 9h à 17h. Voir ci-dessus

MAI

Jeudi 7

Pause-culture : conférence-débat organisée avec le concours de la municipalité - « L'Art de Pompéi »

Intervenant : Dimitri Stauss. Restaurant Le Clos des oliviers, à 19h  
Possibilité de dîner après la conférence (27 €). Entrée libre. Voir page 5

Vendredi 8

Commemoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale organisée par la municipalité et les anciens combattants  
Rassemblement en mairie, à 11h20

Vendredi 8 et samedi 9

Mini-féria organisée par "Lous pintres"

Place de l'Affenage et Grand'Rue, à partir de 13h30 le vendredi 8  
Abrivado, bandido, cabestia, soirées dansantes... Voir ci-dessus

Samedi 9

Interclubs de judo organisés par le "Judo club"

Salle polyvalente Espace Georges Brassens, de 14h à 17h.  
Voir page 6

Samedi 16

Concours de pétanque organisé par "La Boule St-Gilloise"

Mail de la Devoiselle, à 14h30. Challenge des commerçants Jean-Louis Rolando. Doublettes féminines et triplettes masculines

Dimanche 17

Marché aux Puces organisé par le "Foyer rural"

Esplanade du Devois, de 8h à 14h (report au 24/05 en cas de mauvais temps). Voir page 4

Vendredi 22

Représentation théâtrale "La guerre est longue, les jupes sont courtes" organisée par "Arts vivants"

Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 19h30.  
Entrée : 12 € (réduit 6 €)

### ST-GÉLY PRATIQUE

ALLO LA MAIRIE...	(NUMEROS DIRECTS)
ACCUEIL-RENSEIGNEMENTS :	04 67 66 86 00
ANIMATION JEUNESSE ET SPORT :	04 67 66 86 08
COMMUNICATION :	04 67 66 86 09
FINANCES :	04 67 66 86 10
URBANISME :	04 67 66 86 15
ÉQUIPEMENTS :	04 67 66 86 16
	06 86 68 90 75
POLICE MUNICIPALE :	04 67 66 86 23
CABINET DU MAIRE :	04 67 66 86 02
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :	04 67 66 86 03
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :	04 67 66 86 03
TÉLÉCOPIE :	04 67 66 86 27
ADRESSE INTERNET : www.saintgelydufesc.com	
ADRESSE COURRIEL : mairie@saintgelydufesc.com	
EN CAS D'URGENCE...	
MÉDECINS DE GARDE :	15
PHARMACIES DE GARDE (24h/24 et 7j/7) :	04 67 33 67 97
GENDARMERIE :	04 67 91 73 00
URGENCE SÉCURITÉ GAZ :	0800 47 33 33
	(n° vert)